



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 6 décembre 2021

Covid-19 : Réactions à la conférence de presse du Premier ministre

La fermeture des discothèques et les mesures sanitaires confirmées ou annoncées par le Premier ministre et le ministre de la Santé ce lundi 6 décembre 2021 assombrissent plus encore les perspectives des professionnels du secteur de l'hôtellerie restauration pour les semaines à venir.

Rappelons les restrictions imposées à la mobilité au niveau international par la France, l'Union européenne et les autres États qui ont impacté immédiatement l'activité des établissements habituellement fréquentés par une clientèle étrangère.

De même, le protocole sanitaire en entreprise qui invite à « *privilégier* » les réunions en audio ou en visioconférence a provoqué un nouveau ralentissement d'activité en particulier pour les établissements implantés dans des quartiers de bureaux que les appels au télétravail vont encore aggraver.

Pire, ce même protocole sanitaire, en affirmant que « *les moments de convivialité réunissant les salariés en présentiel dans le cadre professionnel ne sont pas recommandés* » a provoqué en quelques jours une vague d'annulation de diners, soirées et autres réceptions d'entreprises auprès des traiteurs organisateurs de réceptions (TOR), des restaurateurs et des hôteliers. Les TOR sont particulièrement impactés, avec une baisse de près de 60% de leur chiffre d'affaires rien qu'en l'espace de huit jours ; or la période des fêtes de fin d'année peut représenter jusqu'à 40% du chiffre d'affaires annuel pour ces entreprises.

Notons aussi, l'inquiétude des professionnels de la montagne à quelques jours des fêtes et des prochaines vacances. Les modifications des conditions de validité du passe sanitaire d'ici le 15 janvier sont autant d'obstacles à la venue de la clientèle étrangère.

La quarantaine imposée par la Suisse à l'encontre d'un certain nombre de ressortissants de pays européens (UK, Belge, Allemagne) vient compliquer encore un peu plus la situation des clients en transit par la Suisse notamment par l'aéroport de Genève.

Enfin, les discothèques font l'objet d'une nouvelle fermeture qui intervient après moins de 5 jours d'activité qui faisaient suite à 16 jours d'interdiction d'ouvrir.

Ces professionnels sont sacrifiés alors qu'ils assurent le contrôle de l'identité des clients en plus du passe sanitaire par du personnel assermenté, évitant ainsi les fraudes. De plus, leurs établissements assurent un renouvellement de l'air obligatoire qu'aucun autre établissement ne propose.

Contacts presse

UMIH Ophélie Rota 06.82.82.95.82 / Charlotte Le Moniet 07 87 02 69 66

GNI Franck Trouet 06.73.86.66.65



Les pertes de chiffre d'affaires s'accumulent tout comme les dettes, certains professionnels sont à l'agonie.

Les organisations professionnelles du secteur, GNC, GNI, UMIH et SNRTC, appellent l'Etat à continuer de tenir son engagement d'accompagner économiquement les professionnels tant que des mesures sanitaires impacteront leur activité. Elles demandent le rétablissement d'urgence du Fonds de Solidarité, le retour de l'activité partielle « covid-19 », les exonérations des charges et l'aide « coûts fixes » simplifiée. La possibilité d'un nouveau report pour le remboursement des PGE tout comme un allongement de la durée de remboursement apparaissent également comme inévitable.

Le GNC, le GNI, l'UMIH et le SNRTC s'étonnent qu'aucune différence n'ait été faite entre les vaccinés et non-vaccinés dans les mesures prises. Ces restrictions viennent pénaliser les Français et les clients de nos secteurs qui ont fait le choix de la vaccination et qui, par esprit de responsabilité, reçoivent progressivement une troisième dose de vaccin permettant de lutter contre l'épidémie.

Enfin, il est important de rappeler que nos établissements respectent les gestes barrière, contrôlent le passe sanitaire, et imposent désormais le port du masque à l'intérieur. Elles sont vertueuses et pour autant victimes de la situation.

Les organisations professionnelles du secteur HCR appellent donc le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance à rétablir des aides d'urgence pour le secteur, et se tiennent à sa disposition pour en définir les modalités.

Il est temps que le Gouvernement cesse de faire peser les contraintes sur les personnes vaccinées et, plutôt que de pénaliser l'ensemble des établissements, se concentre sur les entreprises qui ne respectent pas le protocole sanitaire strict de la profession et mettent ainsi en danger nos salariés, nos clients et l'avenir de nos entreprises.

Contacts presse

UMIH Ophélie Rota 06.82.82.95.82 / Charlotte Le Moniet 07 87 02 69 66

GNI Franck Trouet 06.73.86.66.65